

Philosophie

Chacun peut-il penser ce qu'il veut ?

Quoi de plus naturel pour un homme que d'avoir un avis sur le dernier livre qu'il a lu, de porter un jugement sur une œuvre d'art ou encore, d'avoir une opinion politique ? En effet, avoir un point de vue personnel semble inévitable chez un individu qui pense incessamment. Aussi, les diverses opinions étant le fruit d'une appréciation subjective des choses, il paraît évident qu'aucune d'entre elles ne peut être établie comme étant supérieure à une autre. Il semble ainsi aller de soi que chacun d'entre nous est en mesure de penser ce que bon lui semble. Partant de ce principe-ci, on peut alors se demander pourquoi la loi punit les propos à caractère raciste. Effectivement, si ceux-ci sont le reflet de notre pensée, cela suggère que certaines manières de penser ne sont pas tolérables, et notamment la remise en question de certaines valeurs morales. Finalement, on peut se demander si l'homme peut réellement penser ce qu'il veut. Pour commencer, a-t-on le droit d'avoir un avis sur tout, d'entretenir des croyances personnelles quelles qu'elles soient et de mener sa propre réflexion ? Aussi, cette dernière n'est-elle pas de toute façon soumise à diverses contraintes ? Est-on libre de remettre n'importe quoi en question ? Au final, une façon de penser commune n'est-elle pas préférable dans certains cas ?

Tout d'abord, penser n'est-il pas une activité réflexive personnelle pouvant être menée comme on le souhaite ? En effet, la liberté de pensée n'est-elle pas un droit à part entière ? L'article 18 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1948 stipule que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ». Ainsi, la liberté de pensée est présentée comme un droit inaliénable et est même étendue à la liberté de conscience. Autrement dit, d'une part, chacun est libre de penser, et d'autre part, chacun est libre de concevoir à sa manière la morale qui conduit sa vie quotidienne et guide sa poursuite du bonheur. Nous sommes donc en droit d'établir nos propres définitions du bien et du mal. De plus, il est précisé dans cet article que ce droit implique « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé ». D'après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, toute personne a ainsi le droit d'exprimer clairement ses pensées et ses croyances et de vivre selon elles. Par exemple, chacun

est en droit de remettre en question le fait que la Terre est ronde, de penser qu'au contraire la Terre est plate mais aussi de soutenir publiquement cette théorie. Ce texte officiel conçoit donc le fait de penser aussi bien au sens d'avoir des croyances, des opinions et des avis, qu'au sens de remettre en cause, réfléchir et douter. Finalement, on peut dire que la liberté de pensée est bien un droit à part entière, et par conséquent, que chacun peut penser ce qu'il veut.

Au-delà du fait que l'homme est en droit de penser ce qu'il veut, est-il de toute façon en mesure de ne pas le faire ? Peut-on empêcher quelqu'un de penser ? Si on définit l'action de penser comme l'action de l'esprit ou la manifestation de la conscience, ne pas penser ce que l'on veut reviendrait à se défaire de ce qui nous définit. C'est ce que veut nous montrer Spinoza lorsqu'il dit « Si considérable que soit donc le droit dont une souveraine puissance dispose en tous domaines, si fermement que lui soit reconnu son rôle d'interprète, et du droit humain et du culte le plus fervent, jamais cependant les sujets ne pourront être empêchés de porter des jugements de tout ordre, à leur gré, ni de ressentir tel ou tel sentiment à titre individuel. ». Selon lui, la pensée est du domaine de la conscience intérieure, elle est donc strictement personnelle et surtout inévitable. Un homme n'a finalement pas d'autre choix que de penser ce qu'il veut puisque c'est sa conscience, ce qui le définit, qui s'exprime. On pourrait rajouter également que, la conscience étant inaccessible par autrui, nul ne peut connaître la pensée véritable et personnelle d'un autre. Par conséquent, un homme peut penser ce qu'il souhaite sans contrainte aucune, même si sa réflexion pourrait être mal vue et blâmée par le public, dans la mesure où personne n'aura jamais accès à sa conscience et à ses idées s'il ne les exprime par explicitement. Par exemple, un homme peut soutenir publiquement que $5+5=10$ mais penser intérieurement que $5+5=11$ sans que personne n'en sache rien. La pensée étant à la fois tout à fait personnelle et issue d'un mécanisme inhérent à l'homme, chacun peut penser ce qu'il veut et n'en a finalement pas vraiment le choix.

Ainsi, nous avons vu que chacun est en mesure de penser ce qu'il veut, de réfléchir personnellement, d'avoir ses avis, ses croyances, ses opinions. En effet, la liberté de pensée est un droit et fait l'objet de l'article 18 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. De plus, penser intérieurement ce que l'on veut est inévitable. Néanmoins, lorsque l'on pense, pense-t-on vraiment par nous-même ? Puis que se passe-t-il si notre façon de penser remet en question des vérités fondamentales ? A-t-on vraiment le droit d'exprimer notre avis personnel sur tout ?

Notre pensée n'est-elle pas dans un sens limitée et soumise à certaines contraintes ? Pour commencer, la façon dont nous pensons nous est-elle vraiment propre ? Ne peut-on pas montrer que cette dernière subit avant tout l'influence du milieu dans lequel on vit ? C'est ce que nous montre Levi Strauss dans son œuvre Race et Histoire publiée en 1952. Au chapitre 3 intitulé L'ethnocentrisme, l'auteur évoque ce qu'il nomme « l'ethnocentrisme » et le définit comme étant une attitude qui « consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions ». En d'autres termes, selon lui, l'homme n'accepte pas la diversité culturelle, il n'admet et ne considère qu'une seule culture, une façon de vivre et de penser unique : la sienne. Ce qui lui est étranger, l'homme le rejette et le considère comme anormal. Par conséquent, l'homme tel qu'il est décrit par Levi Strauss, n'est pas en mesure de penser, de se fonder un avis purement personnel. En effet, quand il émet un jugement ou un avis, il est finalement victime d'un préjugé ethnocentriste qui se fonde sur la manière habituelle de penser du milieu dans lequel il vit : sa famille, sa société, sa culture. De plus, l'auteur insiste sur le caractère déshumanisant du jugement que peut porter un homme sur un autre culturellement différent : « on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit. ». L'homme réduit l'étranger à l'état d'animal lorsqu'il émet un avis sur sa culture. De ce fait, bien que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen accorde une liberté illimitée de pensée, penser ce que l'on veut, des autres en particulier, est finalement une activité immorale. Il semble donc que l'homme est non seulement incapable de penser vraiment ce qu'il veut mais cède en plus à une attitude immorale lorsqu'il s'y essaie.

Aussi, est-on réellement libre d'avoir sa propre opinion sur tout ? Peut-on toujours dire « à

chacun son opinion » ? Dire une telle chose révèle une attitude relativiste, autrement dit une absence de position dans tous les domaines. Si le relativisme peut d'abord être considéré comme une preuve évidente d'une grande tolérance, il est néanmoins important de prendre en compte les enjeux de ce type de pensée. En effet, un relativiste pourra aussi bien dire « à chacun sa morale ». Ceci laisse donc à chacun la possibilité d'avoir sa propre conception du bien et du mal et pourrait bien avoir des conséquences extrêmes. Nous pouvons prendre pour exemple ce que propose Nietzsche dans son œuvre Généalogie de la morale. Ici, l'auteur considère que nos règles morales sont relatives et ne sont que des constructions historiques et culturelles. Ce que l'on estime habituellement être le bien et le mal est une norme que l'on peut choisir d'inverser. Ainsi, le fait de ne pas tuer son prochain peut représenter le mal et inversement. Cependant, il va de soi que la loi n'autorise pas le fait de tuer. Cela montre que la loi ne tolère finalement pas toutes les façons de penser et que la liberté de pensée est donc d'une certaine façon limitée. La diversité des opinions est libre dans la limite du raisonnable afin de maintenir l'équilibre de la société et de conserver certaines vérités universelles. Ces vérités ne sont pas seulement d'ordre moral, elles peuvent par exemple être de l'ordre historique. Dans son œuvre In defence of history, Richard J. Evans expose en effet l'importance d'établir une unique vérité historique et de lutter contre l'idée des post-modernes selon laquelle l'histoire est tout à fait relative et subjective. Selon lui, on ne peut pas permettre le relativisme historique qui revient à nier l'existence de certains événements. Cela reviendrait à dire que Auschwitz peut être considéré comme un simple texte, et donc que l'on peut cautionner un crime contre l'humanité. Comme il le dit, ce phénomène peut par conséquent servir « une politique d'oppression et de violence ». De ce fait, laisser chacun penser tout à fait ce qu'il veut de façon illimitée serait dangereux. Nous ne sommes donc visiblement pas libres et en droit de penser et remettre en question ce que l'on veut.

Finalement, nous avons mis évidence le caractère limité de notre pensée. En effet, sa pensée étant le reflet de sa culture, l'homme ne pense par lui-même. De plus, il ne peut pas penser ce qu'il veut dans la mesure où la société cadre de toute façon les opinions afin de préserver l'ordre. Cependant, l'homme qui prend conscience de ne pas penser par lui-même n'est-il pas finalement capable de se détacher de ce mécanisme de pensée ? Et puis, en évoquant le fait que la pensée est inévitablement limitée par les sanctions que prévoit la loi, n'avons nous pas confondu le fait d'avoir des pensées et le fait d'agir selon elles ?

Avoir conscience de subir l'influence des opinions communes qui m'entourent ne suffit-il pas pour parvenir à penser ce que l'on veut ? En effet, en dénonçant l'ethnocentrisme dans son œuvre Race et Histoire, Levi Strauss nous montre aussi que lui-même est parvenu à prendre conscience de ce mécanisme de pensée. Ainsi, il est maintenant capable de blâmer le phénomène et de le juger de l'extérieur. En d'autres termes, Levi Strauss est parvenu à échapper à l'ethnocentrisme qu'il définit pourtant comme étant inhérent à l'homme. Il est donc sorti de ses préjugés et est désormais en mesure de penser ce qu'il veut, par lui-même, sans ne subir aucune influence extérieure. Ainsi, en nous intéressant à ses propos sous ce nouvel angle, on peut dire que l'ethnocentrisme n'est pas irrémédiable et laisse tout de même la possibilité de penser réellement par nous-même puisqu'il est possible de soumettre à l'examen nos opinions culturelles fondamentales qui nous paraissaient dans un premier temps aller de soi. Par conséquent, chacun semble pouvoir penser ce qu'il veut.

Enfin, la multiplicité des opinions est-elle vraiment à l'origine des maux que nous avons évoqués tout à l'heure ? En effet, le fait de penser que tuer est bien est une chose, le fait de le faire en est une autre. Autrement dit, avoir une opinion est très différent d'agir, l'un est tout à fait libre, l'autre est au contraire passible de sanctions. Finalement, comme nous l'avons vu, nous pouvons vivre selon nos pensées seulement dans la limite de la raison. Par conséquent, ne peut-on pas dire que le mal n'est pas dans la diversité des opinions mais dans l'intolérance ? C'est ce que nous montre Locke dans sa Lettre sur la tolérance publiée en 1686. En effet, selon lui « Ce n'est pas la diversité des opinions, qu'on ne saurait éviter, mais le refus de la tolérance qu'on pourrait accorder, qui a été la source de toutes les guerres et de tous les démêlés qu'il y a eu parmi les chrétiens, sur le fait de la religion. ». A travers l'évocation de la religion, Locke met en évidence le fait que la querelle n'éclate

pas au moment où les avis divergent sur un sujet mais plutôt au moment où l'on ne tolère plus la divergence des avis. Cette intolérance nous pousse à agir selon nos pensées. Par exemple, si on reprend l'exemple de l'ethnocentrisme, on se rend compte que chacun est finalement libre de penser ce qu'il veut des autres, une pensée est tout à fait personnelle et nul n'y a accès. En revanche, c'est lorsque l'homme devient intolérant à l'égard de la diversité culturelle qu'il se met à exprimer explicitement son désaccord et à adopter une attitude immorale. Ainsi, le fait que chacun pense ce qu'il veut n'est finalement pas un danger, cela ne menace pas directement l'ordre dans une société, et la liberté de pensée n'est donc pas réellement limitée. L'intolérance, elle, est bel et bien cadrée. Il semble par conséquent naturel de dire que chacun peut penser ce qu'il veut.

Nous avons finalement souligné ici l'idée que l'homme, contrairement à ce que nous avons pu dire plus tôt, est capable de penser par lui-même et donc de penser ce qu'il veut. Aussi, il semble que l'on dispose bien d'une liberté de pensée sans limite puisque celle-ci ne sera jamais punie par la loi.

Ainsi, dans un premier temps, il nous a semblé qu'avoir la possibilité de penser ce que l'on veut allait de soi et était indiscutable dans la mesure où il s'agit là d'un droit fondamental de l'être humain mais aussi d'une activité inévitable de son esprit. Pourtant, nous avons soutenu par la suite l'idée que penser ce que l'on veut est de l'ordre de l'impossible étant donné que nos opinions sont toujours influencées par d'autres et que certaines d'entre elles pourraient avoir de graves conséquences. Finalement, l'homme est capable de prendre conscience que sa pensée est manipulée, peut choisir de se débarrasser de ce cadre et de ce fait, penser réellement ce qu'il veut. Cependant, il est nécessaire de ne pas confondre le fait de penser, associé au fait de mener une réflexion et de se fonder un avis, et celui d'imposer sa pensée, associé à l'intolérance. Cette dernière est ce qui rend indirectement la diversité des opinions si redoutable mais, heureusement, elle n'accompagne évidemment pas nécessairement notre pensée. Ainsi, en distinguant correctement ces deux termes, on peut bien dire que chacun peut penser ce qu'il veut.